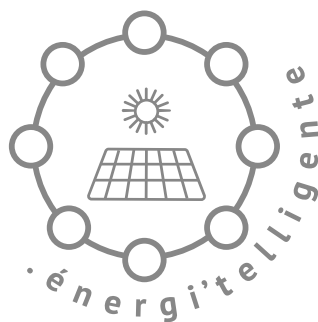


CENTRALES  
**NEXT**

# AUGMENTEZ LES REVENUS

de votre centrale photovoltaïque



# VENTE DIRECTE AVEC COMPLEMENT DE RÉMUNÉRATION

## Gagnez plus en produisant autant qu'avant

Vous êtes producteur d'énergie solaire et vous bénéficiez d'une aide étatique comme le tarif d'obligation d'achat avec EDF ? Aujourd'hui, vous avez la possibilité de choisir une alternative à ce dispositif pour augmenter encore plus vos revenus. Cette nouvelle technique de vente a été introduite par la loi pour la transition énergétique et la croissance verte. Son nom ? La vente directe d'électricité. Le soutien de l'état pour ce nouveau dispositif s'exprime sous la forme du mécanisme du « complément de rémunération ». Centrales Next vous propose un service clé en main pour vous accompagner jusqu'à la vente de votre production à la bourse de l'électricité.

### Comment suis-je rémunéré ?

En tant que producteur d'électricité d'origine renouvelable, et si vous choisissez de sortir de votre contrat d'obligation d'achat pour débiter la vente directe, vous aurez deux sources de rémunération :

- **Le montant que nous, opérateur de marché, vous versons** en achetant votre production à un prix de référence.
- **Le complément de rémunération avec ses deux primes.**

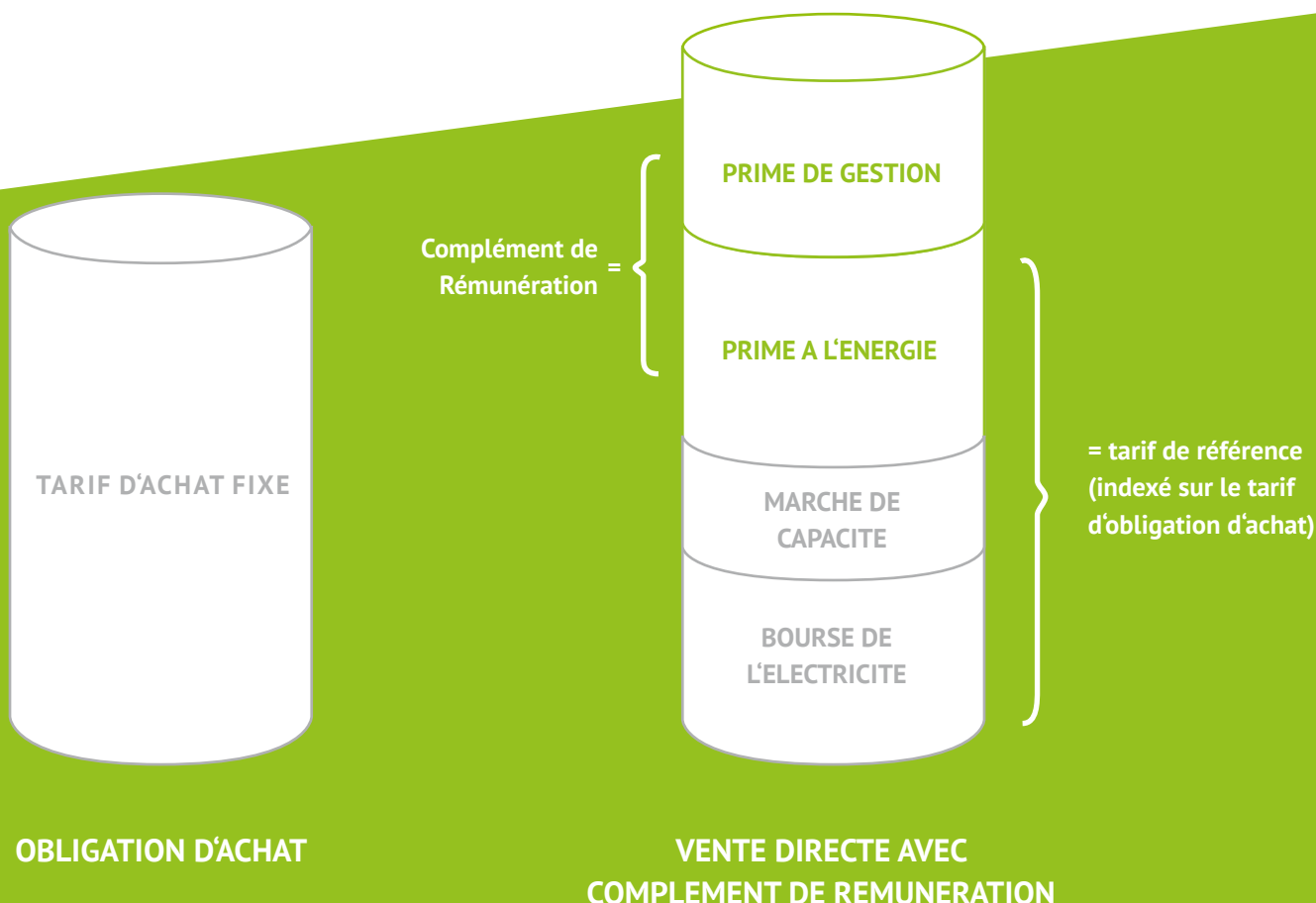
### Complément de rémunération : comment ça marche ?

Le complément de rémunération est composé de deux primes. Elles sont versées par le distributeur d'électricité qui vous concerne (le plus généralement EDF).

- **La prime à l'énergie** : proportionnelle à la quantité d'électricité injectée par le producteur sur le réseau chaque année, elle a pour vocation d'assurer au producteur des revenus au moins égaux à son ancien tarif d'obligation d'achat.
- **La prime de gestion** : véritable bonus de la vente directe avec complément de rémunération, la prime de gestion récompense le producteur qui a entrepris les démarches administratives de la vente directe.

Centrales Next, propose un service complet, efficace, et qui garantit au producteur des revenus supérieurs à l'obligation d'achat sans pour autant changer ses habitudes de production.

n.b. : dans le cadre des appels d'offres, les prime de gestion et prime à l'énergie ne sont plus différenciées. Le producteur reçoit un complément de rémunération unique.



# VENTE DIRECTE

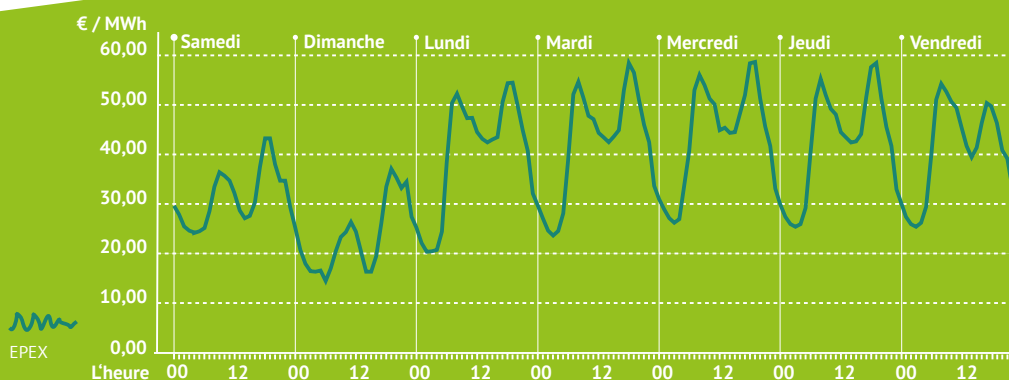
## Une mise en place simplifiée, des revenus immédiats

Les mécanismes de soutien pour les installations d'énergies renouvelables ont une durée limitée. Le complément de rémunération destiné aux installations solaires peut être perçu pendant 20 ans. Mais après ? C'est simple : vous pourrez toujours compter sur la vente directe pour percevoir des revenus et ce même si la capacité de production de vos panneaux solaires a diminué. Dans le cas où une partie de votre production n'est pas couverte par votre contrat d'obligation d'achat avec EDF, vous pouvez aussi faire appel à nous pour commercialiser cette portion d'électricité par la vente directe. Chez Centrales Next, nous amènerons votre production jusqu'à la bourse et maximiserons vos revenus. Si votre installation fonctionne toujours, pourquoi ne pas chercher à en tirer le plus possible ?

### Comment suis-je rémunéré ?

• **Vous êtes rémunéré à un prix fixe** que nous vous versons. Vous n'êtes pas sujet à la fluctuation des prix de vente à la bourse de l'électricité car nous sommes les seuls à assumer ces risques. Vous nous indiquez la somme à laquelle vous souhaitez que nous rachetions votre production, et c'est le montant que vous percevrez durant toute la durée du contrat. En parallèle, nous étudions le marché de l'électricité, nous suivons les changements météorologiques pour savoir quand il est pertinent de commercialiser votre production. En évitant de vendre lorsque les prix sont nuls voire négatifs, nous vous garantissons des revenus avantageux 100% du temps.

Votre installation solaire est précieuse : vous pouvez continuer à maximiser vos revenus même après le complément de rémunération ou l'obligation d'achat.



Marché libre de l'électricité : les prix sont fluctuants



Offre Centrales Next : un prix fixe pour l'achat de votre électricité

# POURQUOI CHOISIR CENTRALES NEXT



## Indépendance

Centrales Next ne dépend d'aucun producteur et ne privilégie aucun type d'installation ou moteur. Seules la puissance et la flexibilité des installations intégrées à la centrale virtuelle Next Pool comptent. Cela signifie bien entendu aussi que Centrales Next n'a pas recours à des commerciaux étrangers au secteur. Par conséquent, il n'y a pas non plus de frais de courtage.

**Ensemble, participons à  
l'avenir 100% renouvelable  
en France**



## Compétence et proximité

Du conseil sans engagement à la facturation claire en passant par un accompagnement flexible et personnalisé lors de l'accès au marché, les professionnels de Centrales Next sont à l'écoute du client et lui apportent une aide active. Centrales Next accorde une grande importance à un contact direct et personnalisé. Ainsi, chaque client a son conseiller attitré, tant pour les questions contractuelles que techniques. C'est également valable pour le raccordement de l'unité de commande à distance, la Next Box. Centrales Next accompagne activement ce processus entre son service technique, l'exploitant de l'installation et la société de maintenance afin de garantir un déroulement rapide et fluide. Nous restons réactifs et facilement joignables. Aucun client n'atterrit sur une hotline téléphonique débordée, ni chez le prestataire du prestataire de l'opérateur de vente directe.

## CENTRALES NEXT

### A propos de Centrales Next

Centrales Next est à 100% la filiale du groupe allemand Next Kraftwerke GmbH. Next Kraftwerke gère l'une des plus grosses centrales virtuelles d'Europe, au sein de laquelle producteurs d'électricité renouvelable et gros consommateurs sont connectés. Pionnier de la vente de l'électricité issue des énergies renouvelables via une centrale virtuelle, Next Kraftwerke rassemble aujourd'hui plus de 3000 centrales, avec une puissance totale de plus de 1,9 GW.

#### Siège Principal Paris

75 avenue Parmentier  
75544 Paris- France  
+33 (0)1 83 75 48 52  
contact@centrales-next.fr

#### Bureau Nantes

25 Boulevard des Martyrs Nantais de la Résistance  
44200 Nantes • France

#### Bureau Lyon

365 rue des Maladières  
01540 Vonnas • France

#### Autres Bureaux

Bruxelles • Cologne • Erlangen • Hambourg • Tübingen •  
Utrecht • Varsovie • Vienne